



Comité de Quartier Pondeilh

Compte-rendu de la réunion du 17 décembre 2024

La réunion débute à 20h05 et se déroule en présence de :

Marie-Lyse BISTUÉ : Adjointe responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartiers

Frédéric LOUSTAU : Élu référent du quartier

Philippe GUILLEMANT : Correspondant du quartier

Philippe MENDY : Responsable du Service Voirie - Exploitation

Flora LAPERNE : Conseillère municipale (absente – excusée)

Philippe GARROTÉ : Élu référent du quartier (absent – excusé)

Adresses mails : ml-bistue@oloron-ste-marie.fr
p-garrote@oloron-ste-marie.fr
f-loustau@oloron-ste-marie.fr
p.guillemant@orange.fr

Public : 16 personnes

Après avoir souhaité la bienvenue aux présents, Frédéric LOUSTAU donne la parole à Philippe MENDY.

1) Présentation des propositions pour le réaménagements de la circulation du quartier

Les éléments transmis par la Commission Circulation ont été étudiés par les Services pour faire différentes propositions. Philippe MENDY et Marie-Lyse BISTUÉ remercient les membres de la commission pour le travail effectué.

Florian GARCIA reprend le compte-rendu de la Commission Circulation :

Deux points particulièrement accidentogènes (vitesse excessive) devraient être traités à « court terme » :

- intersection des rues du 11 novembre et du 8 mai,
- intersection des rues Léo Lagrange et du 8 mai.

À « moyen terme », il faudrait envisager un sens unique dans le « petit Pondeilh » avec des voies de stationnement (nombre de voitures bien plus important que dans les années 60).

Revoir la vitesse autorisée : les 30km/h devraient être appliqués à toutes les rues.

Au niveau de l'école, il y a plusieurs passages piétons. Et malgré ou à cause de cela, les piétons traversent entre. Le ralentisseur en place devrait être avancé.

Les zones d'évitement pourraient être végétalisées : températures de plus en plus élevées et le visuel plus agréable.

Proposition de la mairie :

En ce qui concerne la vitesse autorisée, il faudra prendre un arrêté municipal pour le quartier (sauf rue Léo Lagrange) avec un logo 30 sur la chaussée et un panneau à chaque entrée dans Pondeilh.

Philippe MENDY projette sur écran les différentes options possibles (voir en annexe).

Il rappelle que pour toute modification, la mise en place se réalise en trois temps :

- 1/ Signalisation de chantier (blocs blancs et rouges) durant 6 mois pour s'assurer que cela fonctionne bien,
- 2/ Quilles blanches + peinture,
- 3/ Ilots en béton (voir budget).

- Intersection des rues du 11 novembre et du 8 mai : 2 stops face à face.

- Intersection des rues Léo Lagrange et du 8 mai : 2 stops et 2 passages piétons rue Léo Lagrange.

En prévoir un 3^{ème} rue du 8 mai qui n'en possède pas.

Un giratoire n'est pas envisageable.

- Intersection de la rue Léo Lagrange et de la Route de Bayonne, au niveau du kiné. Là où se garent les véhicules, création en bord de route d'une zone piétons et de places de parking, dont une « PMR ». En alternance sur la 2^{ème} partie de la rue Léo Lagrange. Zébras et logos au sol.

En ce qui concerne les modifications de « sens de circulation » et de « vitesse limitée à 30km/h », la mairie n'imposera rien. Il faut que les habitants du quartier soient questionnés.

Marie-Lyse BISTUÉ propose la mise en place d'une réunion publique, en salle Barthou à la mairie, le 13 février à 20h.

Pour que chacun ait l'information, un flyer sera fait par le service Communication de la mairie. Les exemplaires seront disponibles à compter du 31 janvier 2025.

Le correspondant de quartier demande à ce que les volontaires se présentent à lui pour effectuer la distribution : plus nombreux ils seront, plus facile sera la tâche.

Information : Afin d'étudier les habitudes de circulation et stationnement sur Oloron, une étude sera lancée à l'échelle de la ville d'Oloron. Pondeilh étant un lotissement, la circulation en interne n'est pas concernée par cette étude.

Support présenté en réunion – page 5 à 12

2) Retour sur le compte-rendu de la réunion du 24 septembre 2024

Frédéric LOUSTAU demande aux personnes présentes s'il y a des questions ou remarques par rapport au compte-rendu de la précédente réunion.

Point 77 : Rue Léo Lagrange

a) Un habitant de la rue demande si quelqu'un de la mairie est venu contrôler le récent goudronnage de cette rue ?

Des anomalies subsistent.

Réponse : *Les Services Techniques ont averti l'entreprise sous-traitance de GRDF et ont constaté ces dernières semaines la remise en conformité des travaux en corrélation avec le règlement de voirie de la commune.*

Réponse apportée lors de la réunion : Philippe MENDY indique qu'il viendra sur place le lendemain de la réunion.

Et qu'en est-il de l'enfouissement des réseaux ?

Réponse apportée lors de la réunion : Pas de date à donner. Ce poste n'est pas prévu au prochain budget.

Point 86 : Rue Van Gogh

Les haies de la maison en face du funérarium dépassent de la clôture et gênent le passage piétons-poussettes-fauteuils roulants.

Réponse : *Un courrier va être adressé au propriétaire de la maison.*

Réponse apportée lors de la réunion : Une relance va être établie.

3) Questions / Réponses

Point 90 : Stationnement à la Gare

Le stationnement « zone bleue » n'est pas marqué au sol. De ce fait, une personne dans l'assemblée n'a pas mis de disque et s'est faite verbaliser il y a quelques semaines.

Réponse apportée lors de la réunion : Le sol est trop dégradé, il est donc impossible de faire un traçage pour le moment. Nous reconsidérerons cette zone.

Point 91 : Emplacements réservés aux riverains

Une personne dans l'assemblée pose la question suivante :

Salle Palas, côté Route de Bayonne, en limite des 2 propriétés : serait-il possible de matérialiser un petit parking de 3 places – en limite de gazon – avec un panneau « réservé aux riverains » ?

Point 92 : Stationnement rue du 8 mai

a) Ne pourrait-on pas envisager de tracer des places de parking sur l'espace allant de l'épicerie jusqu'à l'atelier du chauffagiste ? Et pourquoi se forme-t-il une énorme flaque d'eau à ce niveau ?

Réponse apportée lors de la réunion : En ce qui concerne cette accumulation d'eau, Philippe MENDY indique que le souci est identifié depuis un certain temps. La solution est la création d'un puisard en le reliant au réseau d'eaux pluviales. Le matériel a été acheté. Des discussions sont en cours avec l'agriculteur pour obtenir l'autorisation de passer par sa propriété.

b) Les véhicules stationnant devant le centre de bien-être AUBA gênent le passage des poussettes/fauteuils.

Réponse apportée lors de la réunion : Marie-Lyse BISTUÉ indique que les intervenants du centre incitent déjà les personnes à se garer au parking de l'école afin d'éviter cette gêne. Des bacs à fleurs vont être installés dans cette zone qui empêcheront de se garer, ainsi que des plots.

4) Informations

Une présentation par le Syndicat des Gaves va être faite lors de la prochaine réunion du comité de quartier du 18 mars 2025 sur le nettoyage de la Mielle.

S'il y a des questions sur ce sujet, les adresser avant la réunion à Marion SAN MARTIN : m-sanmartin@oloron-ste-marie.fr

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, la réunion se termine à 21h50.

Prochaine réunion du Comité de Quartier : mardi 18 mars à 20h à la salle de réunion de Palas

CARREFOUR 8 MAI - 11 NOVEMBRE

Solution possible si la Rue du 11 novembre n'est pas à sens unique



CARREFOUR LEO LAGRANGE - 8 MAI



CARREFOUR LEO LAGRANGE - 8 MAI



LEO LAGRANGE



Solution 1: Continuité des places alternées



Solution 2: Mise en place de chicanes





Les places de parkings servant de chicanes sont dessinées à titre indicatif.

Les longueurs pourront être différentes, elles pourront empiéter sur les entrées de maisons ou nous pourront tracer des croix pour empêcher le stationnement.





Les bornes rouges et blanches sont à titre indicatifs et pourront être remplacées par des bornes grises et blanches (Plus esthétiques mais moins voyantes)